

Les DAF tout comme les DRH sont devenues de véritables « business partners » au sein de l'entreprise et participent ainsi à la chaîne de valeur de l'entreprise. Avec la dématérialisation de vos flux entrants et sortants et de vos bulletins de paie, vous réduisez vos coûts et rationaliser vos process métier.

ENJEU n°1 : AUTOMATISER LES PROCESSUS d'intégration et de génération des échanges

- Le classement et la recherche d'un document coûte entre 14 et 19 €
- Le coût moyen d'une facture émise est de 13,80 €HT, celui d'une facture entrante de 9,5 €HT (source GS1)
- 68% des entreprises se plaignent des problèmes d'archivage

L'automatisation des tâches à faible valeur ajoutée **peut générer jusqu'à 70% d'économie dans le cas d'une facture entrante dématérialisée et jusqu'à 65% dans le cas d'une facture sortante** (étude GS1)

ENJEU n°2 : S'INSCRIRE DANS LA TENDANCE économique nationale actuelle

Dans le rapport France numérique 2012, les auteurs soulignent l'importance de l'accès au numérique comme outil de mutation de l'entreprise en ces termes : "*3.13 Recourir au numérique pour accélérer la mutation environnementale de la société : Les technologies de l'information et de la communication (TIC) connaissent depuis vingt ans une croissance à deux chiffres et sont désormais au coeur de notre système économique et financier. En effet, ces technologies constituent d'abord un gisement considérable de réduction de nos émissions de CO2. Grâce aux TIC, nous disposons des moyens techniques nécessaires pour construire un autre modèle de croissance, plus durable.*"

Au cœur du numérique se pose la dématérialisation des processus et plus particulièrement celle des bulletins de paie et des documents commerciaux.

ENJEU n°3 : ETRE EN CONFORMITE avec la loi et PREPARER A SON RYTHME le passage au zéro papier

Le saviez-vous ? **69% des entreprises françaises sont concernées par la dématérialisation fiscale des factures**. La dématérialisation fait l'objet d'une législation nationale et européenne en plein essor. En cas de contentieux par exemple, la dématérialisation peut s'avérer un moyen efficace de régler un litige en retrouvant plus facilement un document et/ou grâce à la traçabilité offerte

ENJEU n°4 : INTEGRER LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE dans la chaîne de gestion financière

Une tonne de papier produit 0,34 tonne de CO2 (Confederation European Paper Industries-Sustainability report 2007) et une entreprise de 1000 personnes imprime en moyenne 9 millions de pages, en copie 4 millions et passe 87 000 heures à faire circuler les documents d'un bureau à l'autre. Aussi, l'enjeu environnemental devenant un critère supplémentaire dans la performance de l'entreprise aussi bien auprès de vos collaborateurs que de vos fournisseurs, clients ou actionnaires, réduire l'impression des documents de gestion participe directement à l'effort de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de votre organisation.